

SOP Contrats Institutionnels - DRC

Annexe B : Termes de référence contrat institutionnel

Titre	Travaux de construction d'un mur de clôture, d'un hangar pour le triage et d'une aire de séchage pour l'usine de farine Afia Nzuri à Kongolo, province du Tanganyika.
Objectif	Construire, pour l'usine de farine Afia Nzuri à Kongolo, un mur de clôture, un hangar pour le triage et une aire de séchage ;
Coût total estimé en \$US	 \$US (Dollars américains)
Lieu	Territoire de Kongolo, province du Tanganyika, R. D. Congo
Durée	8 semaines y compris délais de validation
Date de début/Fin	23 octobre – 18 décembre 2025
Gestionnaire du contrat/ Section	Section nutrition avec l'appui du Supply & Logistic/ DCU
Code Budget / PBA No	NON GRANT
Codes du Projet et de l'activité	0990/A0/08/882/002/018

Section	Contenu
Contexte	Depuis plus de vingt ans, la RDC connaît une situation nutritionnelle critique, avec des taux de retard de croissance dépassant 40% et touchant plusieurs millions d'enfants de moins de cinq ans. Selon les enquêtes récentes, presque toutes les provinces dépassent le seuil d'alerte de l'OMS, et environ 400 000 personnes présentent des besoins urgents en nutrition. Dans la province du Tanganyika, la malnutrition aiguë globale dépasse 15%, constituant une urgence humanitaire majeure qui affecte surtout les femmes et les enfants. La production locale de farines enrichies constitue une solution essentielle pour améliorer la situation. L'ONG CEESEC avait bénéficié d'un financement de l'UNICEF à travers l'ONG CARITAS DEVELOPPEMENT KONGOLO pour la création d'une usine de transformation des matières premières agricoles en produits finis afin de fournir de la farine de bouillie sur les marchés locaux. Cet appui consistait en construction du bâtiment, électrification, acquisition de machines, acquisition de matières premières. La prochaine étape sera la construction de mur de clôture, d'un hangar pour le triage et d'une aire de séchage. Le prestataire devra se conformer aux normes de conception/construction applicables en RDC.
Objectifs, But & résultats attendus	Les présents TDRs sont élaborés pour la sélection d'une entreprise spécialisée en travaux de Génie Civil/Bâtiments et Travaux Publics (BTP), ayant la capacité technique et financière d'exécuter les travaux susmentionnés. Le maître d'ouvrage « UNICEF » s'attend à disposer des ouvrages en parfait état de marche et dans les conditions optimales d'utilisation. ✓ Un mur de clôture est construit avec deux portails métalliques dont un large portail pour véhicules/piétons et un petit portail piéton pour sortie de secours ; ✓ Construction d'un hangar et d'une aire de séchage

SOP Contrats Institutionnels - DRC

Description de la mission	La mission susdite prendra en compte les travaux ci- dessous : 1. Construction d'un mur de clôture pour l'usine La construction d'un mur de clôture d'une hauteur de 3 mètres et d'une longueur totale de 204 mètres, reposant sur des fondations en bonne et due forme. La répartition sera la suivante : ✓ 46 mètres de mur à l'avant, accompagnés d'un portail métallique de 4 mètres de largeur ; ✓ 52 mètres de mur de chaque côté latéral ; ✓ 50 mètres de mur à l'arrière. ✓ Le mur sera renforcé par des poteaux verticaux, reliés par un chaînage horizontal assurant la stabilité et la durabilité de l'ouvrage. L'ensemble sera intégralement peint en blanc. ✓ L'ouvrage inclura l'installation d'un portail métallique de 4 m x 3 m, à deux battants, intégrant une porte piétonne de 1,5 m x 2,5 m sur le côté de devant et l'installation d'un portail piéton métallique de 1,5 m x 2,5 m, situé sur l'un des côtés du mur et destiné à servir de sortie de secours. ✓ Enfin, des inscriptions sous forme de pancarte, visibles à l'entrée principale, seront apposées afin d'identifier l'usine. 2. Construction d'un hangar La construction d'un hangar de 4 m de largeur, 6 m de longueur et 3 m de hauteur, reposant également sur des fondations en bonne et due forme. L'ouvrage sera semi-plein, avec un mur périphérique en maçonnerie d'une hauteur de 1 mètre, et un dallage en ciment couvrant toute la surface intérieure. La toiture sera réalisée en tôles fixées sur une charpente métallique robuste, afin d'assurer la protection et la durabilité de l'ensemble. 3. Construction d'une aire de séchage La construction d'une aire de séchage en béton armé, d'une dimension de 6 m de longueur, 3 m de largeur et 0,3 m de hauteur. L'ouvrage reposera sur des fondations en bonne et due forme, avec un dallage lisse et résistant, conçu pour supporter l'étagage des matières premières agricoles. La surface sera réalisée avec une pente douce afin d'assurer l'évacuation des eaux et garantir l'hygiène de la zone de séchage.
Produits livrables	L'objectif général poursuivit dans le cadre de cet appel d'offre est d'avoir in fine des infrastructures fonctionnels répondant aux normes, comme ci-dessous allotis : - Lot 1 : Mur de clôture de l'usine construit dans les délais et spécifications données - Lot 2 : Hangar et aire de séchage construit dans les délais et spécifications données
Exigences en matière de rapports	Il est attendu de l'entreprise la mise à disposition de tous le document concourant à la bonne planification et gestion des travaux dont entre autres (liste non limitative) : - Rapport de démarrage de travaux ; - Méthodologie d'exécution des travaux ; - Police d'assurance du personnel et la responsabilité civile ; - Plannings d'exécution des travaux, d'approvisionnement et de mobilisation du personnel de chantier (journalier, hebdomadaire et général). Le planning d'exécution devra mentionner les objectifs de taux d'avancement ; - Rapport journalier de chantier - Les attachements provisoires de travaux en vue de la finalisation des dossiers de demande de paiement. -

SOP Contrats Institutionnels - DRC

Lieu et Durée	Le délai d'exécution des travaux ne devra pas excéder 8 semaines calendaires. Les soumissionnaires s'engageront dans leur soumission à exécuter les travaux dans ce délai maximum à compter de la date de signature du PV de démarrage des travaux. Ce délai inclut les délais de mobilisation et d'installation de chantier. Les soumissionnaires fourniront un chronogramme des activités, un plan d'organisation du travail et un plan d'approvisionnement. Dates prévisionnelles de début/fin des travaux : Lot 1 : 23 octobre – 18 décembre 2025 Lot 2 : 23 octobre – 18 décembre 2025				
Expérience professionnelle requise	1. Qualification et Expérience requise Pour être retenu, le prestataire devra être légalement enregistré comme entreprise de construction ou de génie civil ; être en règle vis-à-vis de l'Administration Congolaise et disposer des capacités techniques, humaines et financières nécessaires à la bonne réalisation des construction et/ou réhabilitation des bâtiments avec une expérience similaire au présent marché en fournissant des références vérifiables dans les 5 (cinq) dernières années. 2. Personnel à prévoir par les soumissionnaires – minimum requis <table border="1" data-bbox="515 873 1449 1088"> <thead> <tr> <th data-bbox="515 873 576 943">N°</th><th data-bbox="576 873 1449 943">Désignation et critères</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="515 943 576 1088">1</td><td data-bbox="576 943 1449 1088">Expert 1 : Un (01) chef de chantier, disposant d'un diplôme d'Ingénieur (A0) en Génie civil ou en bâtiment et travaux publics, avec au moins 5 ans d'expériences, ayant exécuté au moins cinq (05) marchés de construction de bâtiments.</td></tr> </tbody> </table> Curriculums vitae et copie des diplômes - OBLIGATOIRE Pour chaque poste, les soumissionnaires devront fournir le CV décrivant le profil et donnant l'expérience du candidat proposé et la copie du Diplôme certifiant la qualification du candidat. Le modèle est fourni en Annexe. Le prestataire fera de son affaire la mobilisation de spécialités ou d'expertises techniques additionnelles nécessaires à la réussite de la mission (électriciens, maçons, charpentier, etc.)	N°	Désignation et critères	1	Expert 1 : Un (01) chef de chantier , disposant d'un diplôme d'Ingénieur (A0) en Génie civil ou en bâtiment et travaux publics, avec au moins 5 ans d'expériences, ayant exécuté au moins cinq (05) marchés de construction de bâtiments.
N°	Désignation et critères				
1	Expert 1 : Un (01) chef de chantier , disposant d'un diplôme d'Ingénieur (A0) en Génie civil ou en bâtiment et travaux publics, avec au moins 5 ans d'expériences, ayant exécuté au moins cinq (05) marchés de construction de bâtiments.				
Processus et méthodes d'évaluation	L'évaluation est effectuée conformément aux règlements, règles et pratiques de l'UNICEF et toutes les décisions sont prises à la seule discrétion de l'UNICEF. Après l'ouverture des propositions, l'UNICEF procédera aux étapes suivantes dans l'ordre indiqué : - Premièrement, chaque proposition sera évaluée en fonction de sa conformité aux exigences obligatoires du présent appel d'offres. Les propositions jugées non conformes à toutes les exigences obligatoires seront considérées comme non conformes et rejetées à ce stade sans autre considération. Le non-respect de l'un des termes et conditions contenus dans le présent appel d'offres, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de ne pas fournir toutes les informations requises, peut entraîner l'exclusion d'une proposition de l'examen ultérieur. - Deuxièmement, l'UNICEF évaluera la partie de la proposition technique pour s'assurer qu'elle est conforme aux exigences techniques énoncées dans le présent appel d'offres sur la base de l'approche d'évaluation de la proposition décrite ci-dessous. - Troisièmement, l'UNICEF procédera à une évaluation commerciale de la partie "Proposition de prix" des propositions techniquement conformes sur la base de l'approche d'évaluation des propositions décrite ci-dessous.				

SOP Contrats Institutionnels - DRC

<u>Approche de l'évaluation des propositions.</u> Les critères d'évaluation seront répartis entre les notes techniques et les notes financières (proposition de prix) avec une répartition 70/30 Les propositions soumises en réponse à cet appel d'offres doivent inclure les éléments suivants et seront évaluées en fonction de ceux-ci : a) Evaluation Technique (Total maximum de 70 points)		
CRITERES TECHNIQUES	Sous - Critères Techniques	Points Maximum
EXPERIENCES DE L'ENTREPRISE		25
Expérience précédente dans les missions de construction / réhabilitation de bâtiments depuis 2020 dont au moins deux ouvrages similaires Joindre les attestations de bonne exécution des travaux et la copie des pages pertinentes des contrats au cas les attestations ne mentionnent pas tous les informations nécessaires à une bonne évaluation	- 15 points si 05 ans d'expériences ou plus : - 10 points si 03 ans d'expériences - 05 points si 02 ans d'expériences - 00 points si moins de 02 ans d'expérience - 05 points pour chaque expérience dans la construction d'ouvrages similaires avec le maximum de 10 points	25
APPROCHE METHODOLOGIQUE ET PLAN DE TRAVAIL		10
Méthodologie et plan de travail	Méthodologie d'organisation des travaux (compréhension de la mission)	7
	Plan de travail (respect des délais et cohérence avec la méthodologie)	3
PERSONNEL CLEF PROPOSE POUR LA MISSION		35
Expert 1 : Un (01) chef de chantier , disposant d'un diplôme d'Ingénieur (A0) en Génie civil ou en bâtiment et travaux publics, avec au moins 5 ans d'expériences, ayant exécuté au moins trois (03) marchés de construction de bâtiments.	- Ingénieur en Génie civil ou en bâtiment et travaux publics - (Bac + 5 ou A0)) : 25 points - 2 points par expérience en études de projets de bâtiment avec un maximum de 10 points	35
TOTAL SUR 70		70
Seules les propositions ayant obtenu un minimum de 49 points seront examinées plus avant. b) Evaluation financière : Proposition financière (évaluation commerciale) Le nombre total de points alloués pour la composante prix est de 30 points. Le nombre maximal de points sera attribué à la proposition de prix la plus basse ouverte et comparée parmi les entreprises/institutions invitées qui ont obtenu le seuil de points lors de l'évaluation de la composante technique. Total des points techniques et de prix pouvant être obtenus : 100 points Note : L'offre financière du moins disant (MD) reçoit une note financière de 30 points.		

SOP Contrats Institutionnels - DRC

	Les notes financières des autres offres financières sont calculées selon la formule suivante : Note financière de soumissionnaire = (Prix MD X 30) / (Prix Soumissionnaire) <u>Calcul de la note finale</u> Les offres sont classées en fonction de leurs notes techniques et financières combinées et l'offre ayant obtenu le score combiné le plus élevé sera considérée comme étant l'offre la mieux disant et sera recommandée pour la suite du processus de l'appel d'offres.
Questions administratives	Cette demande de proposition est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises qui doivent être agréées et spécialisées dans les travaux de Génie Civil/ BTP, de catégorie A, B ou C, et sont en règle vis-à-vis de l'Administration Congolaise pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire. Elles doivent être à jour avec leurs obligations fiscales, de la législation du travail et de la réglementation sociale. Elles devront disposer des capacités techniques, humaines et financières nécessaires à la bonne réalisation des travaux en construction des bâtiments et prouver qu'elles ont exécuté en tant qu'entreprise principale, les travaux pertinents incluant différents corps d'état similaires au présent marché, au cours des 05 dernières années. Elles devront enfin disposer du personnel ouvrier et d'encadrement suffisant, ainsi que des équipements nécessaires pour la réalisation des travaux et la gestion des chantiers. • Offre technique comprenant le CV et le diplôme du chef de chantier ainsi que le planning et la méthodologie de travail. • Offre financière renseignant le coût du cadre de devis.
Gestion du projet	La section nutrition sera le responsable de la gestion du contrat avec l'appui de la section Supply & Logistics et du suivi technique de l'Unité Construction (Design and Construction Unit)
Échéancier de paiement	Le paiement se fera conformément aux modalités établies par les procédures UNICEF en ce qui concerne le contrat des services de la manière suivante : • Une tranche de 90% à la réception provisoire des travaux ; • Une tranche de 10% à la réception définitive des travaux, 12 mois après la réception provisoire. A chaque étape/livraison/livrable, il devrait être approuvé par l'Ingénieur UNICEF avec l'appui et l'acceptation du Bénéficiaire.
Information diverses	<u>Avance de démarrage :</u> <i>Au vu de l'urgence des travaux et de l'échéancier de paiement, il n'est pas prévu d'avance de démarrage pour les travaux.</i>

Remarque : Les Tdrs doivent être précis mais pas trop détaillés ou restrictifs au point de devenir non compétitif ou susceptible de favoriser un prestataire de services unique.

Projet inclus dans le Supply Plan : YES / NO

Revue Programme :

Olga KAJANGU M'SAKI, Nutrition Officer

Préparés par :



-10-2025

Guy SAGON, Project Manager

Vérification Supply :

Primus Njuh III Kum 06-10-2025

Primus Njuh Kum, Chief Supply and Logistics OIC

Approbation chef de B.T. Kalemie :

Benoit Daoundo

06-10-2025

Benoît DAOUNDO, Chef de Bureau Kalemie

Approbation Deputy Rep (Prog ou OPS):

N/A

NB : Les TdRs d'un montant < 100 000 USD sont approuvés par le Chef de Section, et pour les montants supérieurs

:

- Par Deputy Rep Programmes si TdRs émis par les Programmes,
- Par Deputy Rep OPS si TdRs émis par les Opérations,
- Par Représentant si TdRs émis par Deputy Rep (OPS et Programmes).